

*Une personne vit tant qu'on pense à elle.*

L'épouse, les proches et les amis de

# **Monsieur Jean-Pierre ANSERMOZ**

ont la tristesse d'annoncer son décès.

Pour respecter la volonté du défunt, son corps a été légué à la médecine.

Ils adressent leurs sincères remerciements à la direction et au personnel de l'EMS La Clé des Champs à Corbeyrier, pour leur gentillesse et leur dévouement.

Yvorne, le 31 mars 2009.